

		
MER 11	 16 --- 30	0 --- 0
JEU 12	 16 --- 31	0 --- 0
VEN 13	 18 --- 32	0 --- 0
SAM 14	 19 --- 32	2 --- 14
DIM 15	 18 --- 26	3 --- 15
LUN 16	 16 --- 27	1 --- 3
MAR 17	 16 --- 29	0 --- 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oidium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité du vignoble est au stade fermeture de grappe. Des dégâts de grêle sont observés sur les communes de Técou, Giroussens, Couffouleux, Cadalen et dans une moindre mesure Lisle et Peyrole. Le vent a "dépalissé" certaines parcelles. Des phénomènes de coulure sont observés de manière très importante sur les Prunelard, Mauzac, Loin de l'oeil, Duras, Merlot, Fer. Du millerandage est observé sur Gamay, Muscadelle.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Nous observons du Rot-brun sec sur les parcelles les plus impactées. Les taches de mildiou sont encore sporulantes sur la face inférieure de la feuille et certaines grappilles ont du Rot gris. A aujourd'hui, pas de nouvelles taches suite aux pluies du mercredi 04 juillet.

Modélisation

Le modèle annonce de nouvelles contaminations de masse le 04 juillet, sur les secteurs de Lisle et de Puycelsi. Ces 2 secteurs sont respectivement attaqués à 8% à 22,4% des organes verts. En ce qui concerne les orages prévus pour ce week-end, il faudrait 3mm pour de nouvelles contaminations de masse sur les secteurs de Puycelsi, Cunac et Lisle. Pour les secteurs de Cadalen, Rabastens et Senouillac, il faudrait 20 à 30mm de pluies. Les taches de la contamination du 04 juillet devraient être visibles le 10 juillet.

Préconisations

Des orages sont annoncés pour la fin de semaine : il est préférable d'être couvert sur les parcelles avec et sans symptômes. Sur les parcelles avec des symptômes, attention aux repiquages.

* 200g à 400g de cuivre métal par hectare

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :
* *Prevam Plus, Essen'ciel, Limocide, huile essentielle d'orange douce* à 0,8% (6 applications max) **biocontrôle**

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Restez couvert!

BLACK ROTAnalyse de risque**Observations :**

Au vignoble, la maladie ne progresse plus sur les parcelles avec d'anciens symptômes sur feuille, et reste très maîtrisée dans la majorité des cas à ce jour.



Symptômes de black-rot sur baies sur témoin non-traité (18/06/18 -

Préconisations

Surveillez l'évolution des sorties de symptômes.

Sur les parcelles indemnes, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et n'intervenez qu'en cas de pluie. Sur parcelles atteintes, attention aux repiquages liées à la présence de la rosée matinale.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Surveillez l'évolution du risque de pluie

OIDIUMAnalyse de risque**Observations :**

Nous constatons quelques symptômes d'oïdium sur baies sur des parcelles "flottantes" (parcelles traitées sensibles et "à historique oïdium").

Les cépages concernés à ce jour sont le Chardonnay, la Muscadelle, Gamay, Mauzac et Duras.

Préconisations

A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.

* *Fluidosoufre, Fluid'ancre, soufre 20kg/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Soufre mouillable :

* *Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) biocontrôle*

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

A retenir

Protection jusqu'à fermeture de grappe complète

BOTRYTISAnalyse de risque**Observations**

Nous commençons à observer quelques baies de botrytis sur Chardonnay, Muscadelle et Gamay (parfois liées à des perforations de vers de grappe).

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter tout attaque de vers de la grappe et d'oïdium.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise. Le stade B ("fermeture de la grappe") est en approche :

* *Serenade Max, Bacillus subtilis, 2kg/ha (8 applications max) biocontrôle*

* *Botector, Aureobasidium pullulans, 0,4kg/ha (3 applications) biocontrôle*

* *Armicarb, bicarbonate de potassium 3kg/ha (8 applications max) biocontrôle*

A retenir

Fin de période de traitement

VERS de la GRAPPE

Analyse de risqueObservations

Nous sommes sur la fin du vol d'eudémis en situation précoce. Nous observons sur :

- secteur précoce, des perforations sur baies depuis la semaine dernière,
- secteur tardif, des perforations sur baies depuis hier.



Le vol d'Eulia semble se terminer.

Perforation d'eudémis

Préconisations

La gestion de la 3ème génération se fait maintenant en effectuant un comptage des perforations en fin de G2, le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.

En G1, le nombre de glomérules relevé indique une forte pression Eudémis.

Sur les secteurs avec de forte pression G1, intervenir : Avec un larvicide, à placer au stade tête noire

* *Delfin, Dipel DF, Bacillus thuringiensis*, resp. 0,75 et 1kg/ha **biocontrôle**

* *Success4, spinosad*, 0,1L/ha (2 applic max)

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Observez vos parcelles

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observation Les toutes 1ères larves de la génération estivale sont observées. Des symptômes de grillure sont observés sur Braucol, Merlot, Prunelard et Gamay.

Ce ne sont pas les adultes qui piquent et provoquent des grillures mais les larves.

Préconisations

Débutez la protection si vous observez les premières larves.

Les populations de cicadelles vertes sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

A retenir

Présence des 1ères larves, début des applications d'argile

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Les 1ers symptômes commencent à apparaître :

Préconisations

Vous devez observer vos parcelles et vous référer au Bulletin Spécial Flavescence Dorée du 06 juillet 2018, afin de savoir si vous êtes sur un secour à risque.

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

T2 : du 25 juin au 5 juillet

T3 : le T3 est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations larvaires en agriculture biologique, c-à-d en ce moment

* *Pyrévert, pyrèthre naturel*, 1,5L/ha, **ZNT 50m**

NB : Le *limocide, huile essentielle d'orange douce*, 0,8% a été homologué sur cicadelles **mais il n'est pas reconnu comme suffisamment efficace pour se substituer au Pyrèvert**. Néanmoins, il peut permettre de diminuer les populations de larves de *Scaphoideus titanus* **si et seulement si il est appliqué sur jeunes larves et en complément du Pyrèvert.**

A retenir

Fin des traitements, observez vos parcelles

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles.

Esca : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur Braucol et Duras.

Echaudage : quelques grappes sont impactées, notamment sur Gamay.

Carences en potasse : présence sur de nombreux cépages (carence induite liée à un excès d'eau au niveau des racines datant de la période pluvieuse)

Gale phylloxérique : symptômes au vignoble

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 16 juillet 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

